

Demande reçue le : _____

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du requérant : _____

Êtes-vous le propriétaire ? Oui Non

(Si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez nous présenter une procuration)

Adresse postale : _____

Téléphone (résidence) : _____

Téléphone (travail) : _____

Téléphone (autres) : _____

Adresse courriel : _____

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Adresse des travaux : _____

Numéro(s) de lot(s) : _____

Est-ce un terrain situé en bordure d'un cours d'eau, d'un lac ou d'un milieu humide ? Oui Non

DESCRIPTION DU PROJET

Description : _____

PROJETS VISÉS, OBJECTIFS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Projets visés

Toute intervention visant à effectuer une modification cadastrale sur un terrain (cadastre horizontal) doit être conforme aux objectifs et critères ci-après énumérés.

Objectif

Assurer, lorsqu'il y a un lotissement horizontal du terrain dans le cadre d'une déclaration de copropriété divisée, que ce lotissement horizontal désigne adéquatement, en fonction de la réalité physique des lieux et de leur destination, les parties privatives horizontales et les parties communes horizontales.

Critères d'évaluation

- Le lotissement horizontal du terrain doit identifier, au moyen d'un ou plusieurs lots distincts, les portions de ce terrain où sont situées les installations destinées à l'usage des copropriétaires (allées de circulation commune, aire de stationnement commune, installations septiques, jardins communs, aires de détente communes, etc.);
- Lorsque le lotissement horizontal crée des parties privatives, leur configuration doit permettre une utilisation fonctionnelle des portions privatives et des portions communes de la copropriété conforme avec la destination de chaque portion du terrain.



LISTE DE VÉRIFICATIONS

- Le formulaire dûment complété
- Un exemplaire du plan de lotissement, **À L'ÉCHELLE**, du projet projeté ainsi que sa version électronique en format PDF.

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE (2022)

DATE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE DÛMENT COMPLÉTÉE	CCU 19 H	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 19 H 30
10 décembre 2021 à 12h	4 janvier	10 janvier
5 janvier, à 12h (mercredi)	25 janvier	7 février
1er février, à 12h	22 février	7 mars
1er mars, à 12h	22 mars	4 avril
29 mars, à 12h	20 avril	2 mai
3 mai, à 12h	24 mai	6 juin
31 mai, à 12h	21 juin	4 juillet
19 juillet, à 12h	9 août	22 août
9 août, à 12h	30 août	12 septembre
30 août, à 12h	20 septembre	3 octobre
4 octobre, à 12h	25 octobre	7 novembre
1er novembre, à 12h	22 novembre	5 décembre

Tout citoyen qui le désire peut se présenter devant le CCU pour expliquer sa demande. Ce comité n'a aucun pouvoir décisionnel, reste impartial lors des représentations et formule une recommandation au Conseil municipal.

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance de ce document et des informations s'y rapportant.

Signature : _____ **Date :** _____